



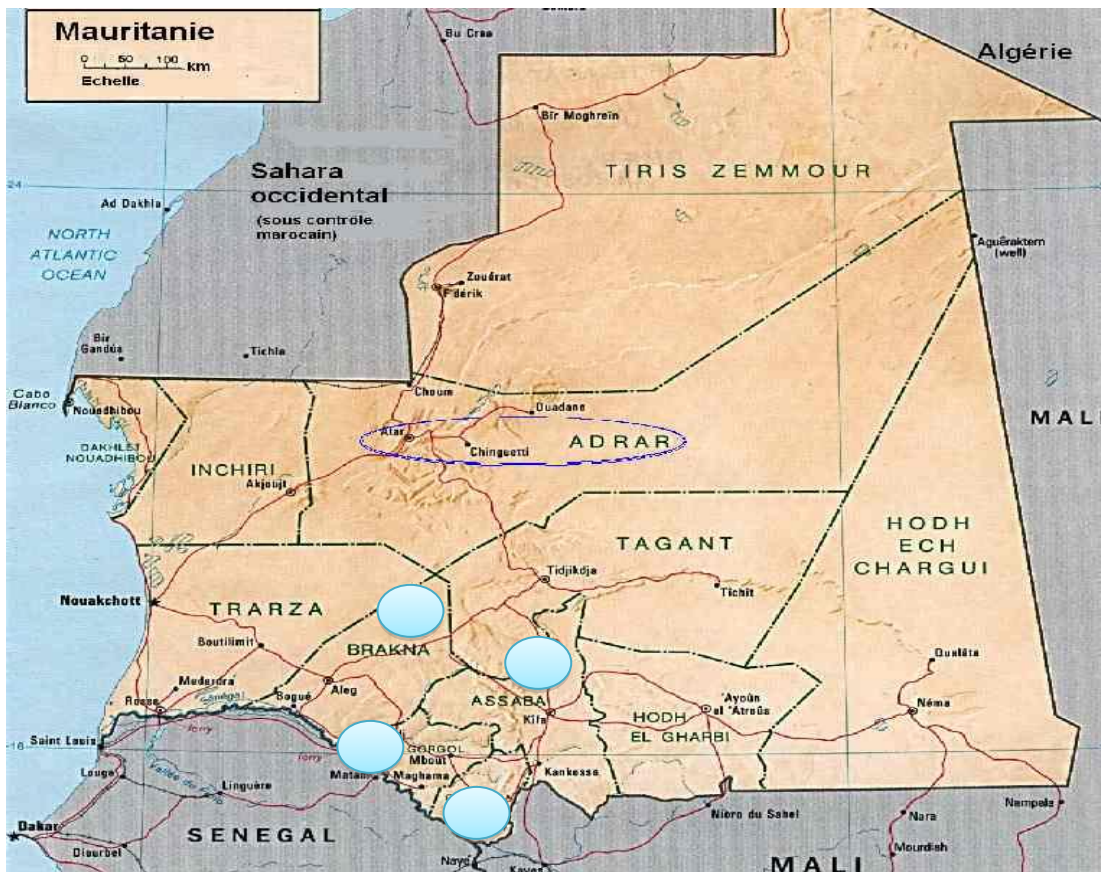
# PLAN OPÉRATIONNEL ANNUEL

# 2012

## ART

ART GOLD Mauritanie

# Mauritanie



## PARTENAIRES


### Partenaires du Gouvernement National

	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC)
	Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED)
	Ministère des Affaires Sociales et de la Famille (MASEF)
	Ministère délégué auprès du Ministre d'Etat à l'Education Nationale, chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, et des Technologies Nouvelles

### Partenaires de la Coopération Bilatérale

	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
	Programme VAINCRE (Projet financé par l'Agence Française de Développement)

### Partenaires de la Coopération Décentralisée

	Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI)
---	---

### Partenaires de la Coopération Multilatérale

	Small Grants Programme : Fond pour l'environnement mondial (FEM)
---	--

# SOMMAIRE

Liste des Acronymes .....	4
<b>1 RESUMÉ EXÉCUTIF POA 2012 .....</b>	<b>5</b>
<b>2 CONTEXTE GÉNÉRAL .....</b>	<b>6</b>
2.1 CONTEXTE DU PAYS.....	6
2.2 DESCRIPTION DU PROGRAMME.....	11
2.3 POPULATION BENEFICIAIRE.....	12
<b>3 PRINCIPAUX RÉSULTATS .....</b>	<b>13</b>
<b>4 STRATÉGIE 2012.....</b>	<b>14</b>
THÈMES TRANSVERSAUX.....	15
<b>5 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2012 ET INSTRUMENT DE VALEUR AJOUTÉE .....</b>	<b>16</b>
5.1 Niveau d'Intervention Locale/Territoriale .....	16
5.2 Niveau d'Intervention Nationale .....	18
5.3 Niveau d'Intervention Internationale .....	21
<b>6 PARTENAIRES TECHNIQUES ET RÔLES.....</b>	<b>23</b>
<b>7 BUDGET GÉNÉRAL (multi-acteur) .....</b>	<b>23</b>
<b>4</b>	
<b>9 STRATÉGIE D'APPROPRIATION ET DE TRANSFERT .....</b>	<b>25</b>
<b>10 STRUCTURE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL .....</b>	<b>25</b>
10.1 STRUCTURE DU PROGRAMME.....	25
10.2 RESSOURCES HUMAINES .....	27

## Liste des Acronymes

AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AGM	ART GOLD Mauritanie
AFD	Agence Française de Développement
CFPP	Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays
CRPSE	Cellule Régional de Planification, Suivi et Evaluation (du MAED)
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTP	Conseillère Technique Principale
DGCT	Direction Générale de Collectivités Territoriales
DNP	Directeur National de Projet
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
FAMSI	Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale
FEM	Fonds Environnemental Mondiale
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale
GTN	Groupe de Travail National
GTR	Groupe de Travail Régional
MAED	Ministère des Affaires Economiques et Développement
MASEF	Ministère des Affaires Sociales et de la Famille
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Sante
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRLP	Plan Régional de Lutte contre la Pauvreté
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REFELA	Réseaux des Femmes Elues Locales d'Afrique
SGP	Programme de Micro-financement ( Small Grants Programme)
TBS	Taux brut de scolarisation
UNDAF	Plan Cadre de Nations Unies pour l'Aide au Développement
VNU	Volontaire de Nations Unies

# 1 RESUMÉ EXÉCUTIF POA 2012

## Aspects du programme à souligner

La Déclaration de Politique de Décentralisation et de Développement Local, signée par le gouvernement en Avril 2010, affirme l'opportunité de «l'élargissement du champ territorial de la décentralisation, notamment par la création d'une nouvelle catégorie de collectivités territoriales, au niveau de la région, afin que celle-ci puisse servir de cadre pertinent de programmation, de planification et d'aménagement du territoire». À cet égard, le programme ART GOLD Mauritanie (AGM) accompagne le Gouvernement dans la réforme institutionnelle de la décentralisation, et ceci à travers la redynamisation et le renforcement des mécanismes régionaux de concertation et de planification participative pour le développement humain local (Groupes de Travail Régionaux – GTS- créés par arrêtés des Walis des régions pilotes de l'Assaba et du Brakna).

L'AGM accompagne le processus de la planification participative - impliquant les acteurs locaux et des partenaires de développement qui travaillent dans les territoires- en facilitant une meilleure articulation des acteurs autour de la planification afin de réduire la fragmentation de l'aide en application des principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'action d'Accra. L'exercice, qui est en cours de finalisation, a déjà permis faciliter des synergies avec d'autres programmes du PNUD, différents ministères, d'autres organismes internationaux, des partenaires de la coopération bilatérale, de la coopération décentralisée, des ONGs, lesquelles ont abouti à la mobilisation de ressources.

Les échanges et l'articulation entre les niveaux Régional et Local autour du Développement Territorial sont appuyés et facilités en assurant la cohérence entre les actions des différents niveaux.

D'autre part, l'AGM contribue à la promotion d'un Partenariat Global pour le Développement en favorisant la capitalisation des connaissances et des bonnes pratiques en appui au développement territorial, à travers la coopération Sud-Sud et triangulaire. Un Protocole d'accord entre le Gabon, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal a été signé.

L'intégration de l'approche genre et le renforcement des capacités sont des composantes transversales de l'AGM. Il convient de souligner quelques actions stratégiques pour l'équité de genre comme la contribution du programme à la formation du premier réseau mauritanien des femmes élues (comme réseau intégrant du réseau des femmes élues de l'Afrique) et le renforcement des capacités des acteurs au niveau territorial sur la prise en compte de la dimension genre dans la planification.

<b>ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME:</b>	Démarrage <input type="checkbox"/>	Consolidation <input checked="" type="checkbox"/>
	Appropriation/Institutionnalisation <input type="checkbox"/>	Durabilité/Transfert <input type="checkbox"/>

<b>Titre du Programme:</b>		<b>Année de démarrage: Nov. 2010</b>	
<b>No d'Identification du Programme (ATLAS): 00061106</b>		<b>Durée prévue: 5 ans</b>	
Est-ce que le pays a signé la Déclaration de Paris? Oui ; Année 2005	Loi Décentralisation de l'Etat: Oui, 1986 Déclaration de Politique de Décentralisation et de développement local 2010	Stratégie nationale OMD Non Plan national OMD Non Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2011-2015 est orienté vers l'atteinte des OMD et un cadre d'accélération de l'atteinte de l'OMD 5 est en cours d'élaboration	
<b>Financement Prevu 2012</b>	<b>Montant US\$</b>	<b>%</b>	<b>CARTE DU PAYS (qui signale la présence du Programme Cadre – Pays)</b>
<b>Gouvernement national</b>	11,000	%	
<b>Gouvernements régionaux</b> de l'Assaba et du Brakna	29,000	%	

<b>Organisation Non Gouvernementale</b> pour un Sahel Vert ( ASV ); ONG Tenmiya et Communautés locales	36,000	%
<b>Coopération bilatérale</b> (à travers le Fonds d'affectation ART)	VAINCRE	%
<b>Coopération décentralisée</b> (du pays donateur, à travers le Fonds d'affectation ART)	FAMSI	%
<b>PNUD</b> (BP, TTF, autres Bureaux)	165,000 (TRAC) 200,000 (TTF)	
<b>Coopération Multilatérale</b> (canalisée directement par le Bureau de Pays du PNUD a travers d'unités de Gouvernance ( prévention des conflits 50,000); Pauvreté (PRLP 10,000) et Environnement (SGP/FEM 75,000et changement climatiques 20,000) ;	155,000	%
<b>Total</b>	<b>596,000</b>	<b>100%</b>

## 2 CONTEXTE GÉNÉRAL

### 2.1 CONTEXTE DU PAYS

#### Contexte politique, sociale et économique

La République Islamique de Mauritanie compte une population d'environ 3.364.940 habitants en 2009, répartis sur une superficie de 1.030.700 km<sup>2</sup>. Le pays est à 90% désertique et faiblement peuplé ; néanmoins, la démographie est caractérisée par une très forte croissance oscillant autour des 2.5% par an<sup>1</sup>, ainsi que par une sédentarisation et urbanisation accrues.

Du point de vue administratif, la RIM est inspirée du système administratif local français, et elle est divisée en 13 wilayas (régions) dont le District de Nouakchott. Chaque wilaya constitue une circonscription administrative déconcentrée, placée sous l'autorité d'un Wali (Gouverneur) qui représente le pouvoir central. La Wilaya est divisée en Moughataas (Départements), dont chacune est placée sous l'autorité d'un Hakem (Préfet) ; le pays compte 53 Moughataas. Les Moughataas sont divisées en arrondissements, dirigés par des chefs d'arrondissements. Aujourd'hui, le pays compte 216 communes, dont 9 sont regroupées au sein de la Communauté Urbaine de Nouakchott.

Malgré le potentiel économique du pays, et les efforts des politiques nationales et internationales, l'accès aux richesses demeure inéquitable et le taux de pauvreté élevé bien qu'en baisse. Même si on observe une faible amélioration d'année en année, le taux de pauvreté demeure très élevé (42% en 2008).

Au plan politique, la crise politique de 2008 a débouché en juillet 2009 sur l'organisation d'élections présidentielles. L'année 2010 a été marquée par la reprise de la coopération entre la Mauritanie et ses partenaires suite au retour à l'ordre constitutionnel. Malgré les efforts du Gouvernement en faveur de l'unité nationale, à travers notamment les programmes de réinsertion des rapatriés et d'éradication des séquelles de l'esclavage, la poursuite des réformes en matière de gouvernance démocratique et économique demeure indispensable. Ainsi, convient-il de renforcer les institutions démocratiques, de poursuivre la lutte contre la corruption et de soutenir les politiques d'emploi et de lutte contre la pauvreté, afin d'atténuer les risques de fragilisation de la cohésion sociale. Par ailleurs, le climat d'insécurité qui règne dans la sous-région est une autre source de préoccupation majeure, qui nécessite des actions à impact rapide sur la création d'emplois chez les jeunes.

Les autorités publiques ont engagé des réformes axées sur la bonne gouvernance et l'amélioration des conditions de vie des pauvres et ont entrepris en 2010 les travaux pour la formulation du 3ème plan d'action (2011-2015) du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP III). Cependant, les défis de développement demeurent importants. La Mauritanie reste classée parmi les Pays les Moins Avancés, avec un PIB par habitant de 1123 USD en 2010. L'économie, faiblement diversifiée,

<sup>1</sup> World Bank, World Development Indicators database, September 2009

subit fortement les chocs extérieurs. En matière d'emploi, les taux de chômage (31%) et de sous-emploi (14%) sont élevés, et le secteur informel très dominant (85%).

La situation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ne traduit pas d'amélioration substantielle depuis quelques années. Le rapport 2010 montre que les déficits principaux concernent le secteur de la santé, de l'environnement, de l'emploi et du genre. Ainsi, les taux de mortalité infanto-juvénile et maternelle se situent à des niveaux très élevés (122 /1 000 et 686/ 100 000, pour des cibles fixées à 45 et 232 à l'horizon 2015). En matière de genre, même si la parité est atteinte dans le cycle primaire, on note des retards substantiels au niveau de la participation économique des femmes et de la parité filles/garçons dans le secondaire. La situation globale des OMD se traduit par un faible niveau de développement humain en 2010 avec un IDH de 0,433, plaçant le Pays au 136ème rang mondial sur 169 pays classés. Il convient de constater que les stratégies successives de lutte contre la pauvreté ne sont pas parvenues à réduire le phénomène dans le milieu rural où vit la majorité de la population (62%). En effet, malgré une diminution globale de l'incidence de la pauvreté (46,7% à 42% entre 2004 et 2008), on relève une légère augmentation du phénomène en milieu rural (59 à 59,4%). Cela s'explique par le faible impact des stratégies de développement dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Selon les années et périodes de l'année, entre 18% et 31% de la population rurale sont dans une situation d'insécurité alimentaire, ce qui est lié, entre autres, à un faible accès des populations aux ressources productives, qui demeurent limitées et fragilisées par la dégradation des terres et les effets des changements climatiques. La Mauritanie est confrontée à d'autres défis liés au changement climatique (inondations, sécheresses, montée des eaux marines, dégradation de la biodiversité), avec des conséquences négatives sur le développement humain. Par ailleurs, le développement des services de base reste insuffisant.

#### Politique de décentralisation, Déclaration de Paris et Plan d'action d'Accra.

La constitution de 1961 posait le principe d'une division du territoire en communes. Après plusieurs tentatives, le mouvement de la communalisation démarre en 1986 avec la création progressive de 207 communes urbaines et rurales auxquelles s'ajoutent en 2001 les 9 communes de Nouakchott et sa communauté urbaine. Après plus de deux décennies, le résultat de la décentralisation est très mitigé, malgré le constat bien admis que les communes ont contribué à l'apprentissage de la démocratie au sein des populations, à travers l'organisation de plusieurs scrutins électoraux au niveau local. Toutefois, la fonctionnalité des communes demeure insuffisante en raison de facteurs multiples (absence de moyens financiers qui doivent accompagner le transfert des compétences ; faibles capacités de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre liées à un déficit de ressources humaines qualifiées ; manque de formation des élus locaux ; manque d'encadrement technique de l'Etat ; et pesanteurs sociopolitiques). Autant de facteurs dont la résultante globale est la faible intégration des communes au développement économique du pays.

Actuellement, le gouvernement entend donner une impulsion nouvelle à la vie politique et économique du pays à travers le renforcement de l'option de décentralisation et la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance. En avril 2010, le gouvernement a signé la Déclaration de Politique de Décentralisation et du Développement Local, en réaffirmant la volonté politique du gouvernement de faire de la décentralisation un choix stratégique irréversible. Le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie veut à travers cette poursuivre et consolider le processus de décentralisation, en vue de promouvoir l'exercice de la démocratie d'une part, et d'impulser le développement local d'autre part. La déclaration vise à affirmer et inscrire la volonté des pouvoirs publics dans le cadre d'une orientation stratégique à travers une reconnaissance du rôle central des collectivités territoriales et de la décentralisation de manière générale dans le processus de modernisation et de développement du pays.

Les Orientations Stratégiques de la Déclaration sont au nombre de quatre : Le Renforcement et la consolidation du processus institutionnel de la décentralisation comme socle de la Réforme ; La décentralisation et le développement local pour une meilleure offre de service public au citoyen ; Le renforcement des capacités financières des collectivités territoriales ; Elargissement du champ territorial de la décentralisation : vers un cadre de coopération, de coordination et de pilotage du développement régional.

Ainsi, la Déclaration établit « l'élargissement du champ territorial de la décentralisation, notamment par la création d'une nouvelle catégorie des collectivités territoriales, au niveau de la région, afin que celle-ci puisse servir de cadre pertinent de programmation, de planification et d'aménagement du territoire. En effet, la région est un cadre propice à une meilleure coordination des espaces en milieu rural, à catalyser la lutte contre la pauvreté, à la mise en œuvre de la politique de l'aide à l'emploi, à l'aide aux investissements. Tout cela a pour but de recentrer les compétences communales sur les questions de proximité et de services publics locaux.(...)Le nouvel échelon décentralisé peut offrir à l'action des communes, à celle des ministères, des organismes publics et des projets, l'articulation et l'harmonie qui leur manquent ».

À cet égard, le programme ART GOLD Mauritanie (AGM) appuie le Gouvernement de la Mauritanie dans la réforme institutionnelle devant aboutir au renforcement et à la consolidation des mécanismes régionaux de concertation et de planification participative pour le développement humain local, à travers un Groupe de Travail Régional (GTR). L'AGM

accompagne le processus de la planification participative - impliquant les acteurs locaux et des partenaires de développement qui travaillent dans les territoires- afin de promouvoir l'appropriation et de faciliter une meilleure articulation des acteurs autour de la planification et ainsi réduire la fragmentation de l'aide en application des principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'action d'Accra.

L'approche de l'AGM vise à favoriser la plus large et active participation des acteurs locaux, nationaux et internationaux (représentants des institutions publiques, secteur privé, académies, société civile, et des autres partenaires concernées par le Développement Local en Mauritanie notamment les acteurs de la coopération décentralisée) pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette démarche a contribué à l'appropriation par les autorités administratives, par les services déconcentrés et par les acteurs locaux (non étatique) de la proposition méthodologique, notamment le renforcement du mécanisme de concertation.

L'AGM conçoit le développement et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le développement local comme un aspect essentiel pour le succès des actions du programme et de sa pérennisation.

D'ailleurs, l'AGM contribue à la promotion d'un Partenariat Global pour le Développement (OMD 8) et promeut le partage des connaissances en appui au développement régional à travers un Réseaux de Partenaires engagés pour le Développement Local en Mauritanie, notamment la coopération décentralisée (coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire).

Profils des Wilayas où l'AGM intervient: Assaba, Brakna, Ghidimakha et Gorgol

### ASSABA

La Wilaya de l'Assaba est placée au cœur de la partie sud de la Mauritanie et y occupe une superficie de 36,600 km<sup>2</sup>. Administrativement, la Wilaya regroupe 26 communes réparties entre cinq moughataa à savoir: Guerrou (4), Kankossa (5), Barkéol (8), Boumdeid (3) et Kiffa (6), la capitale régionale.

La population est estimée en 2007 à 284,629 habitants (ONS Assaba en chiffres 1995-2007). Cette population est fortement sédentaire. Au sein de cette population, le nombre de femmes (53 %) est plus élevé que celui des hommes.

Le diagnostic établi sur la base des enquêtes disponibles fait ressortir la situation de pauvreté de la Wilaya. Il a été constaté, toutefois, des différences importantes entre les moughataa. Par ordre dégressif, les moughataa les plus touchées sont celles de Barkéol, Kankossa, Boumdeid, Kiffa et de Guerrou. Pour l'ensemble de la Wilaya, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est à 56,0 % contre un taux moins élevé au niveau national de 42,0 % (EPCV 2008). L'incidence de la pauvreté a baissé d'environ 30 points de 1996 à 2008, par contre cette amélioration n'a cependant pas profité à toutes les tranches de la population (seulement les plus riches ont augmenté leur consommation).

En matière d'emploi, les statistiques disponibles font ressortir qu'un peu moins de 40 % de la population active dispose d'activités, économiquement, rentables ou valables (agriculture relativement sécurisée, artisanat, bétail, emploi régulier rémunéré). Cependant, le taux d'activité en Assaba présente une forte disparité entre les genres (75,6% pour les hommes et 34,4 % pour les femmes). Le taux de chômage au niveau de la wilaya atteint les 39,3 % contre 31,2 % au plan national.

La région de l'Assabase caractérise par une variabilité climatique, ayant conduit au fil du temps à l'instauration d'un système de production pastoral basé sur la mobilité des cheptels et des personnes sans limitation spatiale et la gestion communautaire des ressources naturelles. Les perspectives de développement dans l'Assaba se trouvent aujourd'hui à la croisée des influences d'un modèle traditionnel à dominance pastorale, et d'un modèle plus global de développement d'origine sahélienne à prédominance agricole.

En ce qui concerne l'élevage, l'exploitation du potentiel élevé de sols aptes aux activités culturales (sols alluviaux et sols bruns profonds et bien drainés) est limitée par l'insuffisance et la précarité des ressources en eau de surface. Il s'agit d'un élevage transhumant, très extensif, à faible productivité par tête de bétail, mais qui continue à dominer l'économie rurale. Pour la majorité des habitants en milieu rural, ce type d'élevage demeure un mode de vie dans un environnement difficile où la survie ne peut se concevoir que par le biais de l'animal domestique seul à même de tirer profit des maigres ressources végétales naturelles dont le volume et la répartition géographique sont étroitement liés aux aléas climatiques.

En matière d'accès à l'éducation, au niveau de l'enseignement primaire, le TBS est de 94,0 % (EPCV 2008) alors que le TNS (Taux Net de Scolarisation) se situe à 66,8 % (EPCV 2008). Le secteur éducatif montre, bien évidemment comme dans la plupart des autres wilayas de l'intérieur, des écarts au niveau de l'enseignement secondaire (entre les communes urbaines et les communes rurales).



Concernant l'alphabétisation, malgré les énormes progrès réalisés dans le domaine de la scolarisation des enfants, l'analphabétisme demeure très préoccupant. En effet, le taux d'analphabétisme (source ONS 2007) est de 58,8% (plus élevé chez les femmes 65,6% que chez les hommes 50,5%). Il est nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

Au niveau de la Wilaya, la formation professionnelle est assurée par le Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement (CFPP) de Kiffa, qui a démarré ses activités en 1993. Depuis 2000, les activités du CFPP ont connu un développement important en raison, principalement, de l'offre et de la demande. Ainsi, de nouvelles sections ont été mises en place et des efforts sont déployés, notamment, dans les domaines de la mécanique, de l'informatique, de la soudure, de la couture/confection et de la gestion des PME.

Les structures sanitaires, trop peu nombreuses (1 hôpital, 5 centres de santé et 57 postes de santé), sont généralement très éloignées les unes des autres et se caractérisent par une insuffisance en personnel médical et paramédical. L'analyse des écarts dans le secteur de la santé fait ressortir que la couverture des populations est assez satisfaisante dans certaines communes (notamment dans les communes urbaines) du fait de l'existence de structures et de personnel soignant en nombre relativement important. Cependant, la situation sanitaire en 2009 paraît alarmante dans d'autres communes.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, malgré une priorité évidente accordée au secteur de l'hydraulique et particulièrement à l'approvisionnement en eau potable, l'analyse du secteur permet de conclure à une couverture encore insuffisante des besoins en eau et une qualité de service qui demande à être nettement améliorée. La majorité des localités continue à s'approvisionner au niveau des puits rarement cimentés et en majorité traditionnels, sinon au niveau des eaux de surfaces (mares, oueds) présentant des risques de pollution et de contamination certains ou probables.

Concernant l'accès à l'énergie, il existe des localités non encore électrifiées, cependant on compte au total près d'une centaine de propriétaires de panneaux solaires (pour l'éclairage).

En guise de conclusion, le diagnostic de la situation actuelle dans la Wilaya de l'Assaba confirme l'étendue, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ainsi que le caractère multidimensionnel du phénomène. Il démontre que des insuffisances et des faiblesses caractérisent l'ensemble des secteurs, aussi bien les secteurs productifs que les secteurs sociaux de sorte que les populations, notamment les pauvres qui en représentent la majorité, n'ont pas la possibilité de tirer pleinement profit ni des atouts pourtant réels de la Wilaya ni des opportunités offertes par l'économie.

## BRAKNA

La Wilaya du Brakna couvre une superficie de 67.800 km<sup>2</sup>, soit 13 % du territoire national. Elle comprend 5 Moughataas, (Aleg, Magta Lahjar, Boghé, Bababé et M'Bagne), 3 arrondissements administratifs (Male, Djonaba, et Dar El Barka) et 21 communes réparties entre les 5 Moughataa à savoir : Bababé (3), Boghé (4), Magta Lahjar (4), M'Bagne (4) et Aleg (6).

Brakna comporte deux zones écologiques bien distinctes ; une bande assez étroite représentée par les zones limitrophes du fleuve Sénégal, de climat sahélien ; une partie septentrionale occupant près de 73 % de la superficie totale du Brakna et constituée de plaines et de péri plaines vers l'Est, jusqu'à 100 m d'altitude, de climat saharo – sahélien.

La population est estimée à 287,157 habitants en 2006, son poids démographique au niveau national est autour de le 10%. La répartition de la population par sexe montre que les femmes constituent la majorité dans la Wilaya (autour de 52%).

L'Enquête de Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) 2008 fait ressortir une tendance accélérée de l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté contre la moyenne nationale (63,9%, 24,5% et 12,3% contre 42%, 14,5% et 6,9% au niveau national). Le Taux d'activité économique en 2008 atteignait 40,3% au Brakna, ce qui reste inférieur à la moyenne nationale, soit 52,2%.

Les moughataa de M'Bagne et de Bababé sont les plus touchées par l'extrême pauvreté, avec des taux respectifs de 61% et 48,5%, contre 45,4% à Aleg, 42,9% à Boghé et 34,5% à Magta Lahjar.

Par rapport aux ressources agro-pastorales, l'élevage est de type extensif avec l'éclosion d'un élevage péri-urbain encore embryonnaire et/ou de systèmes semi-intensifs, avec une transhumance sur de distances assez longues pendant la saison sèche. La production annuelle de viande est encore faible (représente près de 10 % de la production nationale). La production annuelle de lait est aussi faible (représente environ 0,5 litres de lait par habitant et par jour). Il faut constater, cependant, qu'il y a d'importantes disparités entre les saisons.

La végétation naturelle se concentre surtout sur la partie sud de la wilaya (Chemama). Cependant, plusieurs poches de massifs forestiers existent dans la partie centrale de la wilaya. Cette biomasse forestière constitue une réserve importante de pâturage.

En matière d'enseignement fondamental, le TBS (taux brute de scolarisation) régional du Brakna au niveau du primaire était de 94,4% en 2008 (EPCV 2008), ce qui est supérieur à la moyenne nationale (90,9% EPCV 2008). En matière d'enseignement secondaire, le TBS était de 30,6% en 2008 (EPCV 2008). L'EPCV 2008 révèle que le taux d'analphabétisme au niveau du Brakna en 2008 estimé à 61,6%, contre 38,5% au niveau national.

Concernant la santé, le taux d'accessibilité géographique aux consultations externes dans un rayon de 5 km au Brakna en 2008 est estimé en moyenne à 69,5% par l'EPCV 2008, contre 67,3% au niveau national. Le taux d'accessibilité aux centres de santé dans moins de 30 minutes au Brakna en 2008 atteint 54,9%, selon l'EPCV 2008.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, le taux de desserte en eau potable est estimé à plus de 60%. Les moyens prépondérants d'accès à l'eau potable sont à plus de 80% les puits cimentés et les forages équipés de pompe à motricité humaine. Moins de 20% ont accès à l'eau potable par le biais des adductions d'eau. Dans la Wilaya, la présence de la Société Nationale d'Eau chargée de l'approvisionnement en eau des centres urbains se limite aux villes d'Aleg et de Boghé.

Par rapport à l'accès à l'énergie, tous les chefs-lieux de Moughataa du Brakna disposent d'une Centrale électrique. La Wilaya dispose d'un gisement éolien important, ce qui constitue une opportunité importante en termes d'appoint, à terme, par des énergies alternatives. En ce qui concerne l'énergie solaire, l'irradiation globale est élevée, elle est distribuée de manière homogène sur toute l'étendue de la Wilaya du Brakna ; son niveau est suffisamment régulier sur l'année.

En guise de conclusion, les objectifs principaux de lutte contre la pauvreté au Brakna sont : réduire le taux de prévalence de la pauvreté, situé actuellement à 65% pour le rapprocher de la moyenne nationale (46,7%) et atteindre ensuite l'objectif fixé au niveau national à l'horizon 2015 (19,7 %) ; diminuer les inégalités interrégionales et sociales en accordant la priorité aux moughataa les plus pauvres; réorienter les interventions des Partenaires au Développement et des ONG nationales et, surtout, internationales vers les priorités de la Wilaya, avec un meilleur ciblage des plus pauvres ; réajuster et rééquilibrer l'ampleur et l'impact des interventions des Partenaires au Développement et des ONG nationales et internationales, en évitant la forte concentration observée dans la région du fleuve et une certaine « marginalisation » des autres moughataa.

#### GUIDIMAKHA

La wilaya du Guidimagha souffre du taux de pauvreté le plus élevé du pays (78,9%), soit un niveau largement supérieur au-delà de la moyenne nationale (46,3%), selon le profil de pauvreté issu de l'EPCV de 2000. Selon la même source, les niveaux des différents indicateurs de développement humain, qu'il s'agisse d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable et à l'énergie, d'habitat, de types de lieux d'aisance, etc., sont bien en deçà des moyennes nationales observées en 2000. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- L'insuffisance quantitative avérée des infrastructures considérées dans leur globalité, ce qui contribue pour une large part à l'état de pauvreté de la région. Toutefois, au cours des dernières années, le parc des infrastructures essentielles (eau, éducation, santé) s'est nettement élargi.
- La mauvaise qualité des infrastructures, dont une proportion considérable se trouve dans un état vétuste, voire d'abandon, et, dans certains cas, tout simplement de non utilisation. Les secteurs de l'eau et de la santé sont les plus concernés.
- L'existence au sein de la wilaya des disparités, souvent notoires, relevées entre moughataas, entre communes au sein d'une même moughataa et entre localités au sein d'une même commune.

Par rapport à la variable emploi, le taux d'activité régional, au sein de la population âgée entre 15 et 65 ans, est très élevé, (autour de 88%) par rapport au niveau national (autour de 59%). Ce taux cache des disparités importantes entre les hommes et les femmes (91% pour la population masculine et 77% pour les femmes). D'autre part, l'analyse par groupes socio-économiques montre que les agriculteurs, qui représentent la majorité des ruraux, sont les plus actifs (89%). Le groupe d'âge 25-34 affiche le taux d'activité le plus important (90%), suivi par les jeunes de moins de 25 ans. Cependant, les autres groupes d'âge n'affichent pas de différences significatives entre eux.

Le niveau global du chômage est légèrement meilleur (20%) que celui observé pour l'ensemble du pays (29%). Le chômage est toujours plus fréquent chez les femmes que les hommes, avec des écarts plus ou moins importants suivant la variable d'intérêt. Le ratio (homme/femme) est de 0.9 pour les indépendants agricoles et 0.3 pour les autres occupés.

L'analyse du chômage selon l'âge indique que celui-ci est un phénomène plus fréquent chez les plus jeunes. En revanche, le chômage est relativement rare chez les groupes d'âge 35-44 ans et 45-65 ans. Cette relation âge-chômage est encore plus parlante dans la population féminine.

## GORGOL

La région est découpée en 4 moughatas et 29 communes, elle compte 250 000 habitants soit 10 % de la population de la Mauritanie, sur une superficie de 13 820 km<sup>2</sup>. Issu du brassage de peuples de différentes origines, le Gorgol rassemble divers groupes ethniques (Halpoulars, Maures, Soninkés).

Le Gorgol affiche le taux de prévalence de pauvreté parmi les plus élevés du pays; la région détient le triste privilège de compter plus de 75% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté. Les femmes jouent un rôle primordial dans le développement socio-économique de la région puisqu'elles assurent souvent seule la charge de la famille dans un secteur fortement marqué par les phénomènes migratoires. En effet, cette région constitue la zone la plus touchée par la migration des forces vives (main d'œuvre et intellectuels) vers l'Europe, l'Amérique, l'Afrique de l'Ouest et Nouakchott, à la recherche de meilleures conditions pour la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs familles.

Les activités des populations se concentrent sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et les métiers de l'artisanat et du commerce. Près de 80% des ménages vivent de l'agriculture dans des conditions souvent très précaires. Dans cette région sahélienne du Sud de la Mauritanie, les précipitations sont rares et le climat est chaud.

## **2.2 DESCRIPTION DU PROGRAMME**

ART GOLD en Mauritanie (AGM) est un programme conjoint du PNUD, et le Ministère de l'Intérieur et la Décentralisation (MIDEC). L'AGM offre des instruments techniques et des ressources financières en appui au processus de pilotage et consolidation institutionnelle de la décentralisation et du développement local relancé par le gouvernement de la Mauritanie à travers la Déclaration de Politique de Décentralisation et Développement Local adoptée par le Conseil de Ministres en Avril 2010.

Le but de L'AGM est d'une part d'appuyer le Gouvernement de la Mauritanie sur la réforme institutionnelle devant aboutir au renforcement et à la consolidation d'un mécanisme régional de concertation et de planification participative pour le développement humain local (objectif Institutionnel). De plus, l'AGM accompagne le Gouvernement en facilitant une planification régionale participative - cohérente avec les stratégies nationales - impliquant les acteurs locaux et des partenaires de développement qui travaillent dans les territoires. Une meilleure articulation des acteurs autour de la planification est orientée sur la réduction de la fragmentation de l'aide en application des principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'Action d'Accra (objectif opérationnel). D'autre part, le but est de contribuer à la promotion d'un Partenariat Global pour le Développement (OMD numéro 8). L'AGM promeut le partage des connaissances et des bonnes pratiques en appui au développement régional à travers un Réseau de Partenaires engagés pour le Développement Local en Mauritanie, en particulier la coopération décentralisée dans ses différentes options (Sud-Sud, Nord-Sud, triangulaire).

L'objectif général du Programme est ainsi celui de favoriser une meilleure coopération, coordination et pilotage du développement régional, en réponse aux priorités explicitées par le Gouvernement, et en application du Plan d'Action d'Accra. La nécessité d'une meilleure coordination de l'action des communes, des ministères, des organismes publics et des projets, appelle en effet à l'élargissement du champ territorial des politiques de développement au niveau local, étant la seule dimension communale soumise à de forts risques de dysfonctionnements. L'échelon régional représente un cadre pertinent de programmation, de planification et d'aménagement du territoire, propice à l'articulation et à l'harmonisation des interventions sectorielles et de celles qui relèvent des compétences des communes : une région dotée de moyens adéquats permet d'une part à l'Etat d'être mieux présent territorialement, de jouer le rôle de relais et d'orienter de façon plus spécialisée les opportunités d'équipement et de développement, et d'autre part aux communes de remplir pleinement leur rôle dans une perspective de développement autour de projets d'intérêts communs, permettant de valoriser la complémentarité, la mutualisation des ressources, le partage des charges et la vision intégrale d'aménagement du territoire.

Le Programme contribue à la modernisation de l'administration, et par là au renforcement et à la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie et de l'état de droit, tout en facilitant la coordination, l'harmonisation et l'optimisation des interventions des différents Partenaires Techniques et Financiers (PTF), dans la perspective d'établir des partenariats plus efficaces et inclusifs qui réduisent la fragmentation de l'aide.

Une composante transversale est constituée par le développement et renforcement des capacités des acteurs aux différents niveaux et l'intégration de l'approche de genre.

Les actions du programme couvrent cinq domaines clé du développement local:

- La Gouvernance et la Participation dans les processus de développement local par le biais de l'amélioration du fonctionnement de l'administration publique en ce qui concerne la planification stratégique locale basée sur la participation des tous les acteurs; la promotion de la citoyenneté active avec un focus spécifique sur les jeunes, audit social, dialogue public-privé-société civile pour le développement local; la diffusion de l'approche genre et de l'innovation; le renforcement de la transparence dans la gestion des services publics avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- La Sauvegarde et la Promotion de l'Environnement, à travers l'élaboration participative de plans sectoriels, et l'implémentation d'initiatives visant l'utilisation durable et rationnelle des ressources naturelles, la gestion des risques et la réduction de la vulnérabilité du territoire par rapport aux catastrophes naturelles, la prévention du changement climatique ; la gestion des ressources hydriques et de l'assainissement ; la promotion de l'écotourisme, la mise en valeur du patrimoine territorial ;
- Le Développement Economique Local, par le biais du développement des ressources économiques endogènes (agriculture, pêche, commerce, artisanat, tourisme, services); la mise en valeur des filières productives filières territoriales et les chaînes de valeur; la mise en place des services d'appui financier et non financier aux entreprises, coopératives et associations de producteurs; insertion sociale et dans le monde du travail de personnes et catégories désavantagées internationalisation des économies locales ;
- Les Systèmes Locaux des Services Socio-sanitaires, par l'élaboration participative de plans sectoriels, et l'implémentation d'initiatives visant l'amélioration des standard de qualité et d'accès aux services de base; l'organisation innovante des services socio-sanitaires locaux; la planification des services de santé qui prenne en compte les déterminants sociaux; la formation du personnel ;
- Les Systèmes Locaux d'Education et de Formation à travers la mise en place d'un dispositif régional de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation ; la réalisation d'actions de formation relatives aux priorités identifiées; l'implémentation d'initiatives visant l'amélioration de l'accès aux écoles par les enfants des zones rurales.

L'AGM intervient dans deux régions l'Assaba et le Brakna pilotes et commence pendant 2012 la phase préparatoire dans les régions de Gorgol et Guidimakha. Le choix des régions a été déterminé par l'analyse d'un ensemble de critères, liés essentiellement à la pauvreté, à la concentration des partenariats, et à la présence de structures de concertation et d'appui-conseil au niveau régional.

### 2.3 POPULATION BENEFICIAIRE

	Hommes		Femmes	
	Caractéristiques (description + type de «bénéfices» auquel aura accès chaque groupe de bénéficiaires)	Numéro	Caractéristiques (description + type de «bénéfices» auquel aura accès chaque groupe de bénéficiaires)	Numero
Bénéficiaires directs <sup>2</sup>	Nombre estimé des hommes qui bénéficient de projets de développement ou qui bénéficient des activités de renforcement des capacités (puisque le programme est en train de finaliser la phase de la planification, les projets et activités ne sont pas encore identifiés)	10,000	Nombre estimé des femmes qui bénéficient de projets de développement ou d'activités de renforcement des capacités (puisque le programme est en train de finaliser la phase de la planification, les projets et activités ne sont pas encore identifiés)	12,000
	Fonctionnaires du gouvernement national, régional ou local et d'autres acteurs du développement territorial (hommes) ayant des responsabilités dans différents secteurs du développement par le renforcement de leur capacité de planification.	200	Fonctionnaires du gouvernement national, régional ou local et d'autres acteurs du développement territorial (femmes) ayant des responsabilités dans différents secteurs du développement par le renforcement de leur capacité de planification.	60

<sup>2</sup> Bénéficiaires directs: destinataires des avantages directs des initiatives développées dans le cadre du Programme

	Hommes		Femmes	
	Caractéristiques (description + type de «bénéfices» auquel aura accès chaque groupe de bénéficiaires)	Numéro	Caractéristiques (description + type de «bénéfices» auquel aura accès chaque groupe de bénéficiaires)	Numero
Bénéficiaires indirects <sup>3</sup>	Population estimée des Wliayas - Assaba - Brakna - Guidimakha - Gorgol	450,000	Population estimée des Wliayas - Assaba - Brakna - Guidimakha - Gorgol	550,000

### 3 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les principaux résultats atteints à la fin de 2011 par le « Programme Cadre ART GOLD Mauritanie » dans les deux wilayas pilotes (Brakna et Assaba), et par rapport aux trois produits/composantes, ont été les suivants:

1. Composante institutionnelle: Consolidation d'un mécanisme participatif de concertation pour la planification, l'implémentation et le suivi du développement humain au niveau régional.

Principaux Résultats : Des dispositifs de concertation, planification, au niveau des deux Régions où le programme intervient sont redynamisés. Les capacités des membres des Groupes de Travail sont renforcées.

- Mise en place du Comité National de Pilotage (2 réunions règlementaires) ;
  - Création et opérationnalisation de deux Groupes de Travail Régionaux (GTR) par arrêté du Wali dans les Wilayas du Brakna et de l'Assaba, en tant qu'instances de concertation participative sur le développement humain au niveau régional. Les GTR de l'Assaba et du Brakna se sont réunis, depuis leur création, 3 fois pour des réunions règlementaires, avec un taux de participation d'environ 88%;
  - Mise en place et équipement d'une Unité technique nationale d'appui à la DGCT sur le développement régional;
  - Réhabilitation des locaux des Wilayas ; création de synergies avec d'autres appuis du PNUD au développement régional (2 VNU recrutés pour renforcer les CRPSE locales du MAED, qui assurent le Secrétariat des GTR) ;
  - Renforcement des capacités en matière de planification des membres des GTR : 3 ateliers de planification participative réalisés dans les deux Wilayas pilotes ; les 2 déléguées régionales du Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille au niveau des deux régions ont bénéficié d'une formation de formateurs sur la prise en compte de la dimension genre dans la planification ; Ainsi, l'AGM a contribué au renforcement des capacités des coordinatrices et à travers elles les capacités des membres du GTR ont été aussi renforcées.
  - Réalisation d'un mapping des Comités et Commissions thématiques existants au niveau régional; redynamisation du Comité de Suivi sur le Genre en Assaba.
2. Composante opérationnelle : Facilitation du processus de planification régionale participative dans les domaines propres au développement local, impliquant les acteurs locaux et cohérente avec les stratégies sectorielles nationales.

Principaux Résultats : Des processus participatifs de planification régionale et sectorielle sont accompagnés et appuyés. Le résultat est l'appropriation du produit de la planification (matrices de développement régional). Des projets de développement régional sont identifiés. Les échanges et l'articulation entre les niveaux National, Régional et Local autour du Développement Territorial sont facilités et appuyés. La cohérence entre les actions des différents niveaux est assurée. L'articulation entre acteurs impliqués dans le développement régional est facilitée.

- Elaboration, à travers un processus participatif, dans le cadre des GTR, de matrices sectorielles de diagnostic, analyse et planification du développement régional, pour les Wilayas de l'Assaba et du Brakna. Les matrices prennent en compte l'ensemble des secteurs et sous-secteurs du CSLP3, et sont élaborées par une méthodologie qui intègre en plusieurs étapes la revue documentaire des PRLP, des PDC et de toute planification réalisée dans les deux wilayas, ainsi que la mise en cohérence de différents niveaux de planification (CSLP, UNDAF, planification locale) et la réalisation d'exercices participatifs avec les membres des GTR ;
- Accompagnement du processus participatif d'actualisation des Plans Régionaux de Lutte contre la Pauvreté en Assaba et au Brakna et leur alignement avec le CSLP3, à partir de l'exploitation des matrices ;

<sup>3</sup> Bénéficiaires indirects: les habitants du territoire où le Programme ART fonctionne

- Réalisation d'un exercice de mapping des projets de développement et des acteurs intervenant au Brakna et en Assaba ;
  - Etablissement d'une situation de référence sur le genre en relation avec chacun des OMD et avec la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre dans les deux wilayas, afin d'intégrer la dimension genre dans les cycles de planification régionale et l'aligner avec la dimension nationale ;
  - Mise en place de synergies avec d'autres projets intervenant en appui au développement régional, et conséquente mobilisation des ressources autour des priorités identifiées dans les matrices: a) cofinancement de 3 projets d'impact (en cours) sur l'articulation entre environnement et pauvreté au Brakna et en Assaba, en partenariat avec l'Initiative SGP/FEM ; b) mise en place des Portails de la Wilaya de l'Assaba et de celle du Brakna, en tant qu'expérience pilote de la régionalisation de la Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration, notamment dans sa composante de E-Gouvernance.
3. Composante des partenariats

Principaux Résultats : Des partenariats stratégiques axés sur la capitalisation des connaissances et des bonnes pratiques en appui au développement régional sont promû.

- Etablissement d'un Mémoire d'Accord Sud-Sud entre la Mauritanie, le Maroc, le Sénégal et le Gabon, visant à créer un réseau d'échanges basé sur l'expertise existante dans les quatre pays et sur la demande mutuelle en matière d'accompagnement aux processus de décentralisation et de coordination de la coopération internationale ;
- Réalisation d'un atelier technique de coopération Sud-Sud en décembre 2011 à Nouakchott, qui a vu la participation de délégations des pays signataires du Mémoire d'Accord, dans un but d'échange d'expériences et d'appui à la DGCT dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation, notamment en ce qui concerne une contribution à la finalisation de son Plan d'Action (accompagné par la GIZ);
- Echange d'expériences et de bonnes pratiques entre des délégations mauritaniennes et d'autres pays du réseau ART, à travers la participation à des rencontres internationales (Maroc, Sénégal, Espagne) sur le développement économique local et sur l'efficacité de l'aide au niveau local ;
- Appui à la participation de femmes élues mauritaniennes au Premier Forum des Femmes Africaines Elues (Tanger, Maroc), qui a donné naissance à un réseau (REFELA) dont la Mauritanie envisage d'établir une antenne nationale ;
- Développement de partenariats et synergies avec des partenaires œuvrant dans l'appui au processus de décentralisation et développement local (agences UN, FAMS pour la coopération décentralisée, projets intervenant dans les Wilayas pilotes) ;
- Production d'outils de communication sur le Programme : publication d'articles (Bulletin DGCT, Bulletin PNUD global) ; réalisation d'un site web de l'ART GOLD Mauritanie (en cours), basé dans la plateforme de la Direction Générale des Collectivités Territoriales

## 4 STRATÉGIE 2012

La stratégie pour l'année 2012 s'inscrit dans la continuité, la consolidation et la capitalisation des actions réalisées au cours de l'année écoulée. A travers les trois composantes du programme, (la composante institutionnelle, la composante opérationnelle et la composante de partenariat), l'AGM promeut le développement humain à l'échelle territoriale, nationale et internationale.

A l'échelle territoriale les principaux résultats escomptés sont la contribution à la bonne gouvernance à travers le renforcement des capacités des GTR de l'Assaba et du Brakna pour leur consolidation, et la préparation des GTR en Guidimakha et Gorgol. La consolidation des GTR des régions pilotes, en tant que structures de référence pour l'articulation des acteurs du développement local autour d'une planification participative qui reflète les priorités du territoire, doit contribuer à la fois à l'efficacité de l'aide et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Ainsi, l'un des deux axes principaux de la stratégie de l'AGM pour 2012 est la finalisation du processus d'élaboration des documents stratégiques de planification pour le développement des Wilayas de l'Assaba et du Brakna, initié en 2011 par un diagnostic participatif multisectoriel (matrices) en ancrage au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Ce diagnostic, qui représente actuellement la base pour l'élaboration à la fois des Plans Régionaux de Lutte contre la Pauvreté (PRLP, qui sont l'articulation régionale du CSLP) et des Lignes Directrices pour la Coopération Internationale, devra faciliter la mobilisation et coordination des partenaires et augmenter l'impact des leurs projets de développement, ainsi que l'identification de nouveaux projets en cohérence avec l'exercice de planification participative. D'autre part, les documents stratégiques de planification permettront jeter une base pour l'établissement d'une situation de référence pour le suivi-évaluation de la planification régionale. L'autre axe stratégique pour 2012 au niveau territorial sont les projets, qui ressortent

de l'exercice de planification et qui pourraient être appuyés par différents partenaires en action coordonnée afin de poursuivre le maximum d'impact et la capitalisation des avantages comparatifs de chaque partenaire.

L'articulation et cohérence entre des actions au niveau régional et celles du niveau communal est assurée à travers le GTR, qui est composé par : le Président de l'association des Maires, qui porte directement la voix des communes ; les représentants des services techniques déconcentrés, qui assurent leur tutelle sur les communes ; les représentants des organisations de la société civile et les représentants des programmes des PTFs qui travaillent au niveau communal (VAINCRE, FAMSI, PERICLES, autres).

Au niveau national, l'axe stratégique pour 2012 est représenté par la mise en place d'un cadre national de pilotage, concertation et coordination du développement local à l'échelle régionale : il s'agit du Groupe de Travail National (GTN), en appui à l'alignement des interventions au niveau territorial avec les politiques nationales ainsi qu'à la capitalisation des bonnes pratiques sur le développement régional et leur duplication.

Il faut noter que, dans une perspective d'appropriation et de transfert de compétences, les équipes de projet sont basées, même physiquement, au sein de l'administration nationale (à la Direction Générale des Collectivités Territoriales, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) et de l'administration régionale (dans la Wilaya). Ceci est fait, dans le but d'accompagner techniquement et de façon durable les acteurs clés au niveau national et territorial dans la mise en œuvre d'un plan de travail et de renforcement des capacités ainsi que d'une planification participative qui reflète les priorités exprimées par les acteurs impliqués dans le processus de la décentralisation et du développement territorial, en prenant en compte les recommandations de la Déclaration de Paris.

Au niveau international, la stratégie de l'AGM pour l'année 2012 reconnaît l'importance de la promotion d'un partenariat stratégique de coopération Sud-Sud et triangulaire axé sur le partage des connaissances et des bonnes pratiques en appui au développement du territoire. Les activités à ce niveau s'attèleront à la capitalisation des bonnes pratiques, en Mauritanie et dans autres pays en matière de décentralisation et du développement local, notamment à l'échelle régionale.

Dans cette perspective, un partenariat axé sur le renforcement des capacités mutuel, l'échange d'expériences et le transfert de compétences des acteurs du développement régional, a été établi entre le PNUD et les Ministères de la Mauritanie, le Maroc, le Sénégal et le Gabon assurant la tutelle sur les programmes ART respectifs. Cette initiative a abouti à un plan d'action conjoint pour la période 2011-2012 en matière de renforcement des capacités dans les domaines relevant du développement local identifiées comme étant prioritaires par les pays partenaires.

En parallèle, des partenariats avec des acteurs nationaux, régionaux et locaux seront approfondis à travers l'identification d'actions conjointes ; afin d'augmenter l'impact des projets.

La communication joue un rôle principal dans le but de la gestion de connaissances et la capitalisation des bonnes pratiques. A ce propos, le plan de travail 2012 prévoit l'élaboration et la production du matériel de communication et l'organisation d'un forum international sur des bonnes pratiques du développement territorial.

En ce qui concerne l'intégration de l'approche genre et le renforcement des capacités, ce sont des composantes transversales de l'AGM.

Il est pertinent de souligner quelques actions stratégiques qui seront appuyées par le programme par rapport à l'égalité de genre, telles que la contribution du programme à la formation du premier réseau mauritanien des femmes élues, en tant qu'antenne nationale du réseau africain REFELA : la participation de la Mauritanie à la première rencontre internationale de REFELA, qui avait eu lieu au Maroc en 2011 et qui est à l'origine de la mise en place du réseau mauritanien, a été appuyée par l'AGM. Une autre action stratégique qui vise la promotion de l'égalité de genre est le renforcement des capacités des acteurs au niveau territorial en ce qui concerne la prise en compte de la dimension genre dans la planification ; ce processus a été initié l'année dernière et sera encore appuyé en 2012 en synergie avec le FAMSI dans la wilaya du Brakna.

Par rapport au renforcement des capacités, l'AGM contribuera à la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et du développement local, et notamment à son plan d'action, et ceci à travers : (i) l'appui à la mise en place d'un dispositif de formation continue des acteurs de développement au niveau régional et de suivi, de coordination et d'harmonisation des actions de formation ; (ii) l'organisation de modules de formation dans les domaines prioritaires du développement local, tout en coordination avec d'autres partenaires nationaux et territoriaux.

## 5 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2012 ET INSTRUMENT DE VALEUR AJOUTÉE

### 5.1 Niveau d'Intervention Locale/Territoriale

OBJECTIFS ESCOMPTÉS <i>Référence, indicateurs et objectifs annuels</i>	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Liste des activités, résultats et actions associées</i>	PÉRIODE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Source de Financement	Description Budgétaire	Montant
<b>Résultat 1 : Les Plans de Développement Humain Régionaux sont élaborés et validés</b>  <i>Référence:</i> <i>Indicateurs:</i> <i>Objectif 2012:</i>  <i>Résultat du Programme National:</i>	<b>1. Consolidation du processus participatif de planification régionale :</b>  <i>Action n°1 : Accompagnement du processus d'actualisation des Plans Régionaux de Lutte contre la Pauvreté (PRLP) au Brakna et en Assaba</i>  <i>Action n°2 : Elaboration et validation des Lignes Directrices pour la Coopération Internationale au Brakna et en Assaba</i>  <i>Action n°3 : Revue documentaire des plans sectoriels de développement</i>  <i>Action n°4 : Appui à la formulation/actualisation et validation des plans stratégiques sectoriels dans les domaines priorités</i>					DGCT	PNUD	Voyage	14 119
						DGCT			ART TF
						DGCT	ART TF	Atelier/Consultation national	
						DGCT			



	<p>2. Etablissement d'une situation de référence pour le suivi-évaluation de la planification régionale :</p> <p><i>Action n°1 : Diagnostic des dispositifs de concertation et d'appui au développement local existants et mapping des projets de développement au Guidimakha et au Gorgol</i></p> <p><i>Action n°2 : Identification et renforcement du potentiel d'intercommunalité et de la planification spatiale dans les régions d'intervention</i></p> <p><i>Action n°3 : Finalisation et validation du diagnostic participatif sur la situation de genre au Brakna et en Assaba en relation avec les OMD et pour sa prise en compte par la planification régionale</i></p> <p><i>Action n°4 : Appui à l'intégration transversale de la dimension genre dans projets de développement régional</i></p> <p><i>Action n°5 : Etablissement d'une situation de référence sur le progrès dans l'atteinte des OMD dans les régions pilotes (localisation des OMD)</i></p> <p><i>Action n°6 : Etablissement d'une situation de référence sur le progrès dans l'atteinte des OMD dans les régions pilotes (localisation des OMD)</i></p> <p><i>Action n°7 : Appui à l'intégration transversale des OMD dans projets de développement régional</i></p>					<p>DGCT</p> <p>DGCT</p> <p>DGCT</p> <p>DGCT</p> <p>DGCT</p> <p>DGCT</p> <p>DGCT</p>	<p>ART TF</p> <p>ART TF</p> <p>ART TF</p> <p>ART TF</p> <p>ART TF</p> <p>ART TF</p>	<p>Voyage</p> <p>Contrats Entreprise et Equipement</p> <p>Atelier</p> <p>Consultant National</p> <p>Atelier</p>	<p>4 119</p> <p>20 000</p> <p>15 000</p> <p>20 000</p> <p>15 000</p>
--	---	--	--	--	--	---	---	---	--

<b>Résultat 2 : Les Plans de Développement Humain Régionaux sont mis en œuvre</b>  <i>Référence:</i> <i>Indicateurs:</i> <i>Objectif 2012:</i>  <i>Résultat du Programme National:</i>	1. Implémentation des Plans de Développement Humain Régionaux: <i>Action n°1 : Appui aux GTR dans le processus d'identification de projets</i>					DGCT	ART TF	Consultant National	14 000
	<i>Action n°2 : Identification et mise en œuvre projets d'impact et à long terme/investissements</i>					DGCT		Contrats Entreprise et Equipement	135 881
	<i>Action n°3 : Etude pour l'identification d'un dispositif de financement d'investissements sociaux et économiques publics au niveau régional</i>					DGCT	ART TF	Consultant International	20 000
	<i>Action n°4 : Appui à la mise en place ou renforcement du dispositif de financement d'investissements sociaux et économiques publics au niveau régional</i>					DGCT	ART TF		20 000
<b>TOTAL</b>									<b>308 119</b>

## 5.2 Niveau d'Intervention Nationale

<b>OBJECTIFS ESCOMPTÉS</b> <i>Référence, indicateurs et objectifs annuels</i>	<b>ACTIVITÉS PRÉVUES</b> <i>Liste des activités, résultats et actions associées</i>	<b>PÉRIODE</b>				<b>PARTIE RESPONSABLE</b>	<b>BUDGET PRÉVU</b>		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Source de Financement	Description Budgétaire	Montant
<b>Résultat 1 :</b> Les organes pour le pilotage et la coordination du développement local au niveau national et régional sont mis en place  <i>Référence:</i> <i>Indicateurs:</i>	1 Constitution du Groupe de Travail National :  Diagnostic sur les dispositifs institutionnels de concertation (TDR GTN)  Appui a la mise en place du GTN  Appui a la mise en place de Réseau des Femmes Locales Elues Africaines en Mauritanie (REFELA)					DGCT  DGCT  DGCT	  ART TF  PNUD	  Atelier  Atelier	  10000  15000

<b>Objectif 2012:</b>  <b>Résultat du Programme National:</b>	<b>2. Constitution des Groupes de Travail Régionaux</b>  Consolidation des GTRs de l'Assaba et du Brakna  Préparation de la mise en place des GTR au Guidimakha et au Gorgol					DGCT	PNUD	Ateliers, voyage	10000
						DGCT	PNUD	Voyage	5000
<b>Résultat 2 : Les organes pour le pilotage et la coordination du développement régional sont opérationnels</b>  <b>Référence:</b> <b>Indicateurs:</b> <b>Objectif 2012:</b>  <b>Résultat du Programme National:</b>	<b>3 Mise en place de l'Unité Technique de Gestion - Action</b>  Personnel UGT niveaux national et régional (Brakna et Assaba)					DGCT	ART TF	Staff international	140000
						DGCT	ART TF	VNU international	55000
						DGCT	ART TF	Contrats de service	35000
						DGCT	ART TF	VNUs nationaux	30000
						DGCT	ART TF	Equipements and matériel	35000
<b>Résultat 2 : Les organes pour le pilotage et la coordination du développement régional sont opérationnels</b>  <b>Référence:</b> <b>Indicateurs:</b> <b>Objectif 2012:</b>  <b>Résultat du Programme National:</b>	<b>1 Appui à la mise en place du Plan d'action de la Stratégie National de Formations des Acteurs de la Décentralisation:</b>  Contribution à la formulation et mise en place d'un dispositif de formation des acteurs de la décentralisation et du développement local au niveau régional- Action  Contribution à la formulation et mise en place d'un dispositif de suivi, de coordination et d'harmonisation des actions de formation au niveau régional					DGCT	ART TF		10000
						DGCT	ART TF		5000
<b>Résultat 2 : Les organes pour le pilotage et la coordination du développement régional sont opérationnels</b>  <b>Référence:</b> <b>Indicateurs:</b> <b>Objectif 2012:</b>  <b>Résultat du Programme National:</b>	<b>2. Organisation de modules de formation des acteurs du GTN, et des GTR dans la méthodologie AGM:</b>  Diagnostic des besoins et l'élaboration du plan de formation  Réalisation d'actions de formation et d'accompagnement des acteurs					DGCT			
						DGCT			

	3. Organisation de modules de formation des acteurs du GTN et des GTR dans les domaines prioritaires du développement local					DGCT			
	Diagnostic des besoins et élaboration du plan de formation								
	Réalisation d'actions de formation et d'accompagnement des acteurs					DGCT	ART TF	Formation	15119
	3. Résultat d'Activité: - Action - Action								
	4. Résultat d'Activité: - Action - Action								
<b>TOTAL</b>									<b>365119</b>

### 5.3 Niveau d'Intervention Internationale

OBJECTIFS ESCOMPTÉS <i>Référence, indicateurs et objectifs annuels</i>	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Liste des activités, résultats et actions associées</i>	PÉRIODE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Source de Financement	Description Budgétaire	Montant
<b>Résultat 1 : Le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre partenaires est assuré</b> <i>Référence:</i> <i>Indicateurs:</i> <i>Objectif 2012:</i>  <i>Résultat du Programme National:</i>	1 Capitalisation des bonnes pratiques du développement local  Réalisation de visites d'échange d'expérience et d'étude entre partenaires- Action ;  Réalisation d'un Forum international à Nouakchott de partages des bonnes pratiques du développement local  Elaboration et diffusion de documents sur outils innovants et bonnes pratiques dans le développement local  Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation des résultats du Programme (mesure de l'efficacité de l'aide)					DGCT	PNUD	Voyage	15000
					DGCT	ART TF	Atelier	25000	
					DGCT	PNUD	Audio-visuel/ publications	5000	
					DGCT		Atelier		
	2. Formalisation de partenariats internationaux:  Etablissement et consolidation de partenariats territoriaux entre collectivités territoriales (nord-sud ; sud-sud)  Etablissement et consolidation de partenariats thématiques					DGCT	ART TF	Voyage	15000
					DGCT	ART TF	Voyage	10000	

<p><b>Résultat 2 : Des dispositifs de coordination de la coopération au développement local sont mis en place et appuyés</b></p> <p><i>Référence:</i> <i>Indicateurs:</i> <i>Objectif 2012:</i></p> <p><i>Résultat du Programme National:</i></p>	<p>Mise en place d'une plateforme pour la coopération internationale au développement local, y inclus la coopération décentralisée</p> <p>Création et renforcement des passerelles et synergies avec d'autres programmes et projets de coopération</p>					<p>DGCT</p> <p>DGCT</p>	<p>PNUD</p>	<p>Voyage</p>	<p>15000</p>
<p><b>Résultat 3 : L'information sur le Programme Cadre et sur le développement local dans les régions d'intervention est partagée</b></p> <p><i>Référence:</i> <i>Indicateurs:</i> <i>Objectif 2012:</i></p> <p><i>Résultat du Programme National:</i></p>	<p>1. Mise en œuvre du plan de communication pour la diffusion d'information sur AGM et sur le développement local</p> <p>Elaboration d'une stratégie et plan d'action de mobilisation du partenariat</p> <p>Création d'un site web</p> <p>Réalisation d'actions de communication pour la visibilité du processus de développement local dans les régions</p> <p>Traductions et Publications (Lignes Directrices, Diagnostic Genre et OMD...)</p>					<p>DGCT</p> <p>DGCT</p>	<p>PNUD</p> <p>Fonds à mobiliser</p> <p>PNUD</p>	<p>Atelier-Voyage</p> <p>Audio-visuel</p> <p>Publication</p>	<p>15000</p>  <p>15000</p>
<p><b>TOTAL</b></p>		<p><b>115000</b></p>							

## 6 PARTENAIRES TECHNIQUES ET RÔLES

Partenaires	Institution	Rôle dans le Programme <i>Exemple: Coopération technique</i> <i>Exemple: Donateur</i>
Agences des Nations Unies	PNUD	<i>Donateur</i>
	SGP/FEM	<i>Cofinancement Parallèle</i>
	OMS	<i>Coopération technique</i>
Coopération Bilatérale	AECID	<i>Donateur</i>
	VAINCRE /AFD	<i>Cofinancement Parallèle</i>
	GIZ	<i>Coopération technique</i>
Coopération Multilatérale	DUE-PERICLES	<i>Coopération technique</i>
Coopération Décentralisée	FAMSI	<i>Cofinancement Parallèle</i>
ONGs	ONG TENMYA	<i>Acteur local porteur de projet d'impact et Cofinancement Parallèle</i>
	L'Association SAHEL VERT	<i>Acteur local porteur de projet d'impact et Cofinancement Parallèle</i>
Universités ou autres structure de formation	CFPP de KIFFA	<i>Coopération technique</i>
	CFPP d'ALEG	<i>Coopération technique</i>

## 7 BUDGET GÉNÉRAL (multi-acteur)

Partenaires-Donateurs		Montant mobilisé	Montant à être mobilisé <sup>4</sup>
Gouvernement National	MIDEC DGCT	11,000	
	AUTRES : MAED, Nouvelles Technologies		
Gouvernements Locaux/Territoriaux	Assaba	16,000	
	Brakna	13,000	
Secteur Privé, ONGs, Fondations, etc.	Pour un Sahel Vert ( ASV ); ONG Tenmiya et Communautés locales	36,000	
Coopération Bilatérale	AECID (TTF)	200,000	
Coopération Multilatérale	PNUD (TRAC)	165,000	
Fonds d'affectation ART	PNUD (Unités de Pauvreté, Environnement et Gouvernance)	155,000	

<sup>4</sup> Veuillez remplir la colonne «montant à être mobilisé» seulement si cette information est demandée par le Bureau du Pays du PNUD.

Partenaires-Donateurs		Montant mobilisé	Montant à être mobilisé <sup>4</sup>
<b>TOTAL</b>		<b>596,000</b>	

## 8 SUIVI ET EVALUATION

L'AGM dispose de mécanismes et outils qui permettent d'assurer le suivi des activités et des progrès dans la réalisation des résultats du Programme. Au cours du cycle annuel de projet le suivi est fait à travers:

- Le Plan Opérationnel Annuel qui établit le cadre des activités et résultats escomptés conformément au document de projet, et contient une prévision de budget.
- Des rapports trimestriels d'avancement (sur ATLAS) élaborés sur la base des informations fournies par le Directeur National de Projet (DGCT) et par la Conseillère Technique Principale (CTP).
- Revues et planification trimestrielles: sur la base du PPR et d'autres rapports disponibles, le comité de pilotage procède à une évaluation de l'état d'avancement du projet. Il approuve, le cas échéant, les amendements au plan de travail et confirme la disponibilité des fonds pour la période suivante.
- Contribution à la revue du CPAP et UNDAF: le rapport trimestriel d'avancement pour le second et le quatrième trimestre de l'année seront élaborés dans l'optique de la revue semestrielle du CPAP. A cet effet, le DNP prépare une note de synthèse mettant l'accent sur les aspects substantiels de la contribution du projet à la réalisation de l'effet programme auquel il contribue.
- Mise à jour du journal des problèmes : un journal de problèmes est activé dans Atlas et mis à jour par l'assurance de projet (Conseillère Technique Principale) pour faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes d'ajustement du projet.
- Mise à jour du journal des risques : sur la base de l'analyse initiale de risque, un journal de risque est activé dans Atlas par l'assurance de projet et mis à jour de manière régulière, en examinant l'environnement extérieur qui peut influencer sur la mise en œuvre du projet.
- Mise à jour du journal des enseignements : un journal des enseignements tirés est activé pour s'assurer de l'existence d'un effort continu d'apprentissage et d'adaptation au sein de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des enseignements à la fin du projet.
- Un plan de suivi est activé dans Atlas pour suivre les actions/événements clés de gestion.
- Visites de terrain régulières dans les régions pilotes d'AGM, qui ont pour objectif de valider les résultats du Programme et de permettre de recueillir les informations nécessaires à la préparation des rapports annuels. Les missions doivent être sanctionnées par un rapport succinct et orienté action.
- Des réunions de suivi auront lieu régulièrement au niveau de l'unité de gestion technique (hebdomadaire), des GTR (mensuel) et du GTN (trimestriel).
- Des rapports d'évaluation d'AGM seront préparés et présentés par une entité indépendante, à mi-parcours et à la fin du Programme.
- Le Rapport de Revue Annuelle est préparé par le Directeur National de Projet (DNP) et la CTP et partagé avec le comité de pilotage. Au minimum ce rapport devra couvrir toute l'année avec une mise à jour des informations pour chacun des éléments ci-dessus, ainsi qu'un résumé des résultats atteints.



- Une Revue annuelle de Projet menée au cours du quatrième trimestre ou le plutôt possible après, afin d'évaluer les performances du projet et évaluer le plan de travail annuel pour l'année suivante. Pour la dernière année du projet, cette revue sera l'évaluation finale.
- Une Réunion multipartite avec un représentant du Hub de Genève, le PNUD Mauritanie et les PTF est organisée une fois par an.

## 9 STRATÉGIE D'APPROPRIATION ET DE TRANSFERT

L'objectif principal du Programme est de donner des instruments et des outils aux institutions mauritaniennes pour piloter le développement régional à tous les niveaux. Dans cette perspective le Programme mettra en place des mesures pour en assurer l'appropriation nationale et locale, et pour que les organismes collégiaux renforcés par le programme prennent la relève des responsabilités et des ressources. Dans ce sens la stratégie de sortie est fondamentale, et a ainsi été prise en compte dès le commencement du Programme, étant la durabilité et la pérennisation des résultats des objectifs fondamentaux.

Afin d'assurer une telle durabilité et de faciliter la sortie, le programme promeut la participation active du gouvernement et des institutions territoriales chargées de la gouvernance et des services fondamentaux pour le développement. Il s'agit notamment de : la mise en place des mécanismes destinés à orienter les organisations de coopération internationale vers les stratégies de développement territorial ; l'appui de l'ensemble des services internationaux ART au Programme afin d'orienter vers les collectivités locales de la Mauritanie les administrations locales des pays donateurs et d'insérer les institutions de la Mauritanie dans le réseau international d'initiatives pour le développement local ; le renforcement des acteurs concernés, qui doivent acquérir expériences et expertise suffisantes, et peuvent ainsi continuer l'action d'assistance technique externe et la formation des fonctionnaires et des nouvelles générations.

L'ensemble du Programme AGM est structuré de façon à pouvoir s'adapter à de nouvelles conditions. Selon les évolutions en matière de développement local et de décentralisation, le scénario ex post le plus adapté serait appliqué. Par exemple : le GTR et le GTN deviennent des organismes techniques officiels sous la législation du pays, intégrés dans les Régions et dans le Comité Interministériel pour la Décentralisation au niveau national, avec un budget propre.

Les éléments les plus importants nécessaires à la durabilité des résultats produits au niveau national et régional sont les suivants :

- la participation de tous les acteurs clés concernés dans le cadre GTN. Dirigée par le MIDEDEC, cette participation effective permettra de programmer et de réaliser toutes les activités du Programme en accord avec les politiques nationales de développement, de façon à les adapter à de nouvelles conditions et à garantir leur durabilité. Le MAED facilite la cohérence de l'AGM avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (y compris l'intégration des organes du Programme avec les structures mises en place par le MAED et le MIDEDEC) ;
- l'approche intersectorielle adoptée par le Programme permettra de promouvoir des processus de développement local qui mettent en valeur toutes les ressources endogènes (institutionnelles, humaines, naturelles et financières), en produisant des résultats durables. Cette approche permettra également de réorienter de façon progressive les investissements en tenant compte des résultats et des nouvelles situations qui se présenteront au fur et à mesure de l'évolution du Programme.

L'approche participative adoptée par le Programme à travers les travaux des GTR permettra de valoriser l'apport de tous les acteurs concernés et de l'intégrer de façon durable dans les mécanismes de programmation et de mise en œuvre des activités de développement au niveau territorial.

## 10 STRUCTURE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

### 10.1 STRUCTURE DU PROGRAMME

Le projet est mis en œuvre sous la modalité d'exécution nationale (NEX) avec des services d'appui à la mise en œuvre du bureau de pays. L'agence d'exécution du projet est le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEDEC). La Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), assure la mise en œuvre du projet en tant que partenaire de mise en œuvre pour le compte de l'agence d'exécution.

## Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est l'organe de direction et de prise de décision au niveau du projet. Il a pour fonction de ; Réviser et approuver les plans de travail trimestriels et annuels ; Evaluer l'état d'avancement préparé par le DNP ; Conduire les revues annuelles du projet ; Examiner les problèmes d'exécution éventuels et se prononcer sur les ajustements nécessaires; Approuver les révisions substantives et budgétaires.

Le comité de pilotage est présidé par le Secrétaire Général du MIDEDEC, et prévoit la présence du MAED, du PNUD et des partenaires du Programme. Il se réunit statutairement en début de chaque trimestre. Il peut se réunir à tout moment sur demande motivée (justifiée) du DNP ou de l'un de ses membres sur convocation de son président pour examiner et statuer sur les questions urgentes.

Le Directeur National de Projet est un fonctionnaire désigné par l'institution nationale partenaire en son sein. Il gère le projet au quotidien au nom du partenaire de mise en œuvre et, à ce titre, il est le seul habilité à engager les dépenses par le biais de demandes de paiement direct documentées, dans le cadre des termes de référence ci joints. Il est redevable devant le comité de pilotage de l'atteinte des résultats.

Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEDEC), via la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), assure la coordination institutionnelle et l'accompagnement du Programme Art Gold Mauritanie au niveau régional, ainsi que la programmation des activités au niveau national et sa cohérence et complémentarité avec les autres initiatives et projets d'appui à la décentralisation.

La DGCT préside le GTN et met à la disposition des membres du comité tous les moyens logistiques nécessaires au bon déroulement et au suivi des réunions : salle de réunion équipée, documentation, invitation et compte rendu officiels des réunions (avec le support du Conseiller Technique Principal).

Il procède également, en coordination avec le PNUD, à l'organisation des missions des délégations étrangères visitant les régions d'intervention du Programme en facilitant la prise de contact, la tenue des réunions au niveau régional et la visite des sites choisis par les partenaires étrangers.

Par ailleurs, le Ministère s'emploie, en concertation avec ses partenaires, à examiner les meilleurs voies et moyens pour la mobilisation de ressources additionnelles en vue de garantir la pérennité des résultats du Programme. Dans ce contexte, la Direction Générale des Collectivités Territoriales sera appelée à promouvoir et à faciliter la mobilisation et l'adhésion des régions aux objectifs du Programme AGM, en vue de la pérennisation de la méthodologie de travail et des principes de gouvernance qu'il véhicule.

## L'Unité de Gestion Technique

La coordination opérationnelle du Programme est assurée par l'Unité de Gestion Technique Nationale (UGT). Celle-ci accompagne et facilite les travaux du GTN (au niveau national) et des GTR (au niveau local), particulièrement en ce qui concerne l'organisation du cycle de programmation locale, en tant que base indispensable pour articuler les opportunités internationales. L'UGT s'occupe d'articuler la dimension opérationnelle entre les différentes régions concernées, de favoriser la coopération décentralisée, d'assurer une étroite synergie entre les actions du programme aux niveaux régional, national et international.

L'UGT est placée sous la tutelle du Directeur National de Projet, qui est responsable de la supervision générale du programme au niveau de ses différentes composantes, en étroite concertation et coordination avec le Bureau du PNUD.

L'UGT est composée par une Unité de Gestion Nationale, qui coordonne à son tour le travail des Unités de Gestion Régionales, placées au niveau de chaque région d'intervention.

La gestion de l'UGT est assurée par le Conseiller Technique Principal (Expert International), qui est chargé du suivi, de la coordination et de la gestion opérationnelle du Programme au niveau régional et national. Sous la supervision du CTP, un Chargé de Programme a pour tâche d'assister le Directeur National de Projet et le CTP dans toutes les actions du Programme. L'équipe technique -Expert National en Développement Local, Responsable Administratif et Financier, chauffeur et d'autres selon besoin- supporte le CTP dans la mise en œuvre du programme. Au niveau régional, les Unités de Gestion Technique Régionales supportent les GTR dans la préparation et la mise en œuvre du cycle de programmation locale, sous la responsabilité du CTP et en coopération avec les réseaux de coopération décentralisée qui participent au Programme. Elles intègrent et renforcent les Cellules Régionales de Planification, Suivi et Evaluation (CRPSE) en veillant à la cohérence de la planification du Programme avec le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PRLP.

Un expert international (Area Manager), sous la responsabilité technique du CTP et en coordination avec les réseaux de coopération décentralisée qui participent au Programme, est chargé de supporter le Programme AGM au niveau régional en tout ce qui concerne le cycle de programmation local et la formulation de projets de coopération et la Coopération

Décentralisée. L'équipe technique comprend également un spécialiste en développement local (VNU national) dans chaque région.

## 10.2 RESSOURCES HUMAINES (EQUIPE DU PROJET)

Nom	Lieu	Fonctions	Profil professionnel	Coordonnées
Leonor Lopez Vega	Nouakchott	Conseillère Technique Principale		leonor.lopez.vega@undp.org
Sidi Khalifa	Nouakchott	Expert National en Développement Local		Sidi.khalifa@undp.org
Abdehrramane Yahya	Nouakchott	Assistant administratif et financier		abderrahmane.yahya@undp.org
Abdallah Hamadou	Brakna	Area Manager		abdallah.hamadou@undpaffiliates.org
Abdellahi Kasse	Brakna	Spécialiste en Développement Local		abdellahi.kasse@undpaffiliates.org
Djibril Sow	Assaba	Spécialiste en Développement Local		djibril.sow@undpaffiliates.org
Isselmou	Nouakchott	Chauffeur		